

Orvitis

LA LETTRE AUX LOCATAIRES

2014, Éclat de nos Valeurs

Depuis plus de 80 ans, Orvitis s'attache à répondre à sa mission première : loger dans un habitat durable et adapté à leurs besoins et à leurs attentes un grand nombre de nos concitoyens en situation parfois difficile. C'est pourquoi, il veille au développement harmonieux des territoires, en partenariat avec les collectivités locales et les organismes, pour offrir un hébergement adapté à tous les âges de la vie. Quotidiennement, il place les résidents au cœur de ses priorités.

Au-delà de cette volonté de proximité, Orvitis est soucieux de solidarité, d'équité, de transparence et d'innovation. Porté par ces valeurs, Orvitis est aujourd'hui, avec plus de 12 500 logements, le premier bailleur du département, présent sur toute la Côte-d'Or.

Son professionnalisme et son savoir-faire reconnus font de l'Office une entreprise responsable, aux ambitions partagées par tous et pour tous.

Nous adressons à chacune et à chacun d'entre vous, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Christophe BÉRION
Directeur Général

Joël ABBEY
Président d'Orvitis

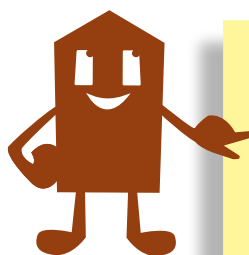


Lumière sur le nouvel ensemble, à Talant

Dix-huit mois après les derniers instants de la démolition des 112 appartements avenue du Mail à Talant, et la pose des premiers agglos du nouvel ensemble immobilier, la construction de l'îlot Lumière s'achève. Le bâtiment situé au 13 a accueilli ses premiers locataires fin décembre et la Fedosad a pris possession des deux appartements en « domiciles protégés ». Le deuxième immeuble de logements et celui dédié à l'Agence Solidarité Famille du Conseil Général de la Côte-d'Or seront terminés mi-janvier. À cette date, il restera encore quelques aménagements des abords à finaliser.

Les consommations d'eau passent au réel

Annoncés l'an passé, les nouveaux compteurs d'eau équipés d'un boîtier télé-relève et installés en 2013 sont désormais en service. Aussi, à partir de l'avis d'échéance de fin février, les consommations réelles d'eau seront facturées mensuellement. Ces nouveaux équipements s'accompagnent d'un nouveau service : l'alerte fuite qui est opérationnelle dès maintenant. Retrouvez en page 4, les évolutions de l'avis de paiement et le fonctionnement du Service alerte fuite.



Service alerte fuite

Pour être averti rapidement d'une éventuelle surconsommation, communiquez à **Orvitis au 0810 021 000** des coordonnées récentes : téléphones portables, adresse mail...

111 LOGEMENTS FAMILIAUX SUPPLÉMENTAIRES



● THOREY-EN-PLAINE RÉSIDENCE DU SOLEIL

Emménager en plein été dans la Résidence du Soleil est de bon augure ! Ce fût ainsi pour les 12 premiers appartements à Thorey-en-Plaine. En retrait de la circulation, le bâtiment côtoie harmonieusement un autre immeuble de logements avec des cellules commerciales.

Les appartements du rez-de-chaussée sont particulièrement adaptés aux personnes à mobilité réduite et bénéficient d'équipements de confort et de sécurité dans les sanitaires. Chaque locataire dispose également d'un garage individuel dans un bâtiment annexe situé juste en face du bâtiment logements. ●

● LAMARCHE-SUR-SAÔNE AU CENTRE DU VILLAGE

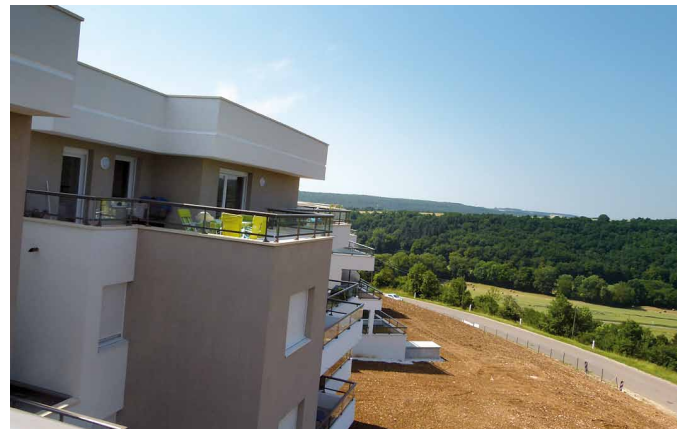
Mi-juillet, une nouvelle famille s'est installée dans la commune grâce à la réhabilitation d'un appartement T4 dans un bâtiment de 1864 jouxtant le bureau de Poste. Le logement a été réaménagé et entièrement rénové. Les fenêtres changées, l'isolation renforcée, de nouveaux radiateurs raccordés à la chaufferie collective au gaz... tout contribue à l'amélioration de la performance thermique, très appréciée des locataires, dès les premiers jours de grand froid. Par ailleurs, un garage a été construit sur le terrain privatif à l'arrière du bâtiment. ●



● FONTAINE-LÈS-DIJON AUX "CHAMPS RÉMY"

Neuf appartements de plus pour cette commune accolée à Dijon, dans un petit collectif sur 3 niveaux, inauguré officiellement à la mi-septembre. Côté architectural, l'immeuble aux volumes simples

comme un assemblage de "cubes" qui à la fois se superposent et se décrochent, s'intègre bien dans ce quartier pavillonnaire des Champs Rémy. Les bardages bois et volets coulissants rendent la façade très animée. Les nouveaux locataires l'habitent depuis l'été. ●



● MESSIGNY-ET-VANTOUX VUE SUR LE VAL SUZON

Seize familles ont emménagé résidence Les Hautes de la Combe, rue des Alisiers. Des facilités de stationnement, de grands espaces verts et une vue très dégagée sur la Combe et la forêt de Val Suzon font tout l'attrait de cet ensemble en bordure du Parc d'Activités Recherche et Santé. Chaque logement dispose d'un balcon voire d'une grande terrasse pour ceux situés au dernier niveau. Labellisé BBC, le bâtiment, de plain-pied, offre des logements du rez-de-chaussée accessibles aux personnes à mobilité réduite. ●

● VILLEBICHOT PREMIERS PAVILLONS

Encore une nouvelle commune dans laquelle Orvitis dispose de logements. Villebichot, à quelques minutes de Nuits-Saint-Georges, où quatre familles ont emménagé dans les pavillons neufs, rue de la Maladière. Jumelés par le garage, dans un environnement calme et verdoyant, chacun des logements bénéficie d'un jardin privatif à l'arrière de la propriété. ●



● PONTAILLER-SUR-SAÔNE LE PARC LOCATIF S'AGRANDIT

Orvitis compte désormais 74 logements sur cette commune du bord de Saône. En septembre, l'Office était devenu propriétaire du bâtiment de la Poste, rue Saint-Jean. Les locaux du rez-de-chaussée resteront utilisés par l'Agence Postale. Les étages, après transformations et rénovations accueilleront deux logements en 2014. Une rampe sera créée le long du bâtiment, pour rendre accessible le Bureau de Poste aux personnes à mobilité réduite. Dans le même temps, il s'est engagé dans le rachat à SCIC Habitat de 3 ensembles immobiliers comptant au total 68 appartements, rues de la Gare, des Saucis et rue de Franche-Comté. Ce transfert de propriété, effectif depuis le 1^{er} janvier 2014, porte à 11 395 le nombre total de logements familiaux qu'Orvitis compte en Côte-d'Or. ●



ACHETER

Renseignements, visite, réservation :
06 61 63 58 17
ou commercialisation@orvitis.fr

● PAVILLONS NEUFS EN LOCATION-ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

● **NEUILLY-LÈS-DIJON** : la construction de quatre pavillons de type 4, rue Corneille, s'achèvera à l'aube de 2015 pour accueillir ses premiers occupants. Des locataires qui en deviendront les propriétaires ! Via le dispositif du Prêt Social Location Accession (PSLA), dont le principe simple permet aux ménages aux ressources modestes, d'accéder à la propriété d'un logement neuf, après une phase locative, dans un environnement 100 % sécurisé avec un réel accompagnement des familles. ●

● APPARTEMENTS À VENDRE

● **POUILLY-EN-AUXOIS** : au centre du bourg, à proximité des écoles, du collège et des commerces, dans un bâtiment de 3 étages, plus que huit appartements disponibles (T3 et T4 + cave). Chauffage collectif - DPE C. À partir de 58 000 euros. Possibilité d'acquérir un garage. ●



● TERRAINS À BÂTIR

● **CORGOLOIN** : lotissement *Au Saussy*, des parcelles de 390 m² (pour 52 000 euros) jusqu'à 855 m², libres de constructeur. Entre Nuits-Saint-Georges et Beaune, Corgoloin bénéficie d'atouts significatifs, avec des commerces de proximité, un cabinet médical, mais également une gare SNCF. Presqu'au cœur du vignoble, le lotissement *Au Saussy*, en cours de d'aménagement, est à 5 minutes à pied de la gare, qui vous transporte en 20 minutes au centre ville de Dijon.



● **IZEURE** : encore disponible, une douzaine de terrains à partir de 624 m², pour 62 500 €, lotissement *La Grande Corvée Pasteys*, dans le prolongement d'une première tranche entièrement terminée, en bordure de la forêt domaniale. ●



Orvitis,
une entreprise responsable,
des Valeurs.

Orvitis, présent sur 125 communes, est le premier bailleur de Côte-d'Or. Son savoir-faire, sa capacité d'innovation et son engagement professionnel fondent ses ambitions au service de la performance, au bénéfice des locataires, des partenaires, ainsi que des salariés. Cette responsabilité d'entreprise implique le partage des valeurs qui guident en permanence sa conduite et son action. Cinq valeurs qui sont définies et déclinées au-delà du mot.

PROXIMITÉ

- Offrir une **qualité de service**,
- Personnifier la relation avec le client,
- Être **attentif** et réactif,
- Répondre aux projets des territoires.

INNOVATION

- Être ambitieux et avoir l'**esprit d'initiative**,
- Être **acteur du développement durable**,
- **Imaginer des voies de progrès** avec nos partenaires,
- **Développer nos ressources** au service de la performance.

SOLIDARITÉ

- Développer l'**esprit d'équipe** au service des clients et des partenaires,
- **Partager les réussites** et surmonter ensemble nos difficultés,
- **Accompagner** les situations fragiles.

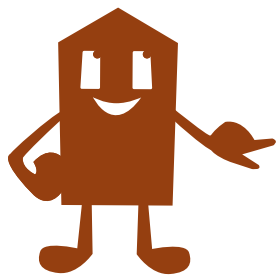
TRANSPARENCE

- Afficher, expliquer et **tenir ses engagements**,
- Consolider **des relations de confiance**.

ÉQUITÉ

- Considérer chaque **situation individuelle** au regard des règles collectives.





● NOUVEAUX COMPTEURS D'EAU : LES ÉVOLUTIONS

Avec le remplacement de tous les compteurs d'eau dans les 9200 logements collectifs au cours de l'année 2013, les évolutions prévues sont mises en place début 2014.

Concrètement à compter de l'avis d'échéance de fin février, la quantité (en m³) d'eau utilisée pendant la période précédente sera indiquée, et ceci par type d'eau froide ou chaude. Pour mieux appréhender vos consommations, la moyenne des mois d'avant sera rappelée. Côté facturation, une ligne supplémentaire apparaîtra dans les prestations facturées. À noter que le montant de l'acompte de charges sera diminué du montant de la provision d'eau. Une lettre explicative détaillée accompagnera l'avis de paiement de fin février.

Le service Alerte fuite : comment ça marche ?

Avec les boîtiers télérelève, le prestataire surveille à distance et quasiment en permanence les compteurs d'eau, ou plus particulièrement les consommations.

Quotidiennement, il relève les anomalies constatées et les signale à Orvitis.

Orvitis contactera rapidement les locataires pour les informer de l'éventuelle surconsommation relevée et les invitera à en repérer l'origine.

C'est ensuite au locataire soit de demander à Orvitis une intervention sur l'installation de plomberie, soit de prendre rendez-vous directement avec le prestataire robinetterie. Ses coordonnées figurent sur les panneaux d'information dans les halls. ●

● DES GESTES VERTS POUR DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

Depuis fin septembre, les locataires du petit collectif et des pavillons voisins, rue du Breuil à Longchamp – commune proche de Genlis – peuvent fabriquer du compost avec leurs déchets alimentaires. Un point de compostage partagé a été aménagé dans l'environnement proche de l'immeuble. Le projet était né au printemps, initié par le SMICTOM, en partenariat avec Orvitis et la Commune. Les résidents ont été informés et formés aux bonnes pratiques. Deux référents ont été familiarisés aux techniques de compostage. Dans quelques temps, le compost pourra être utilisé pour nourrir jardinières ou balconnières, et ainsi embellir les abords de leur résidence. ●



● SUPPORTEZ LA JDA BASKET AVEC ORVITIS !

Lancement de la 3^{ème} édition du Grand Jeu-Concours : à gagner 2 places pour le match JDA/ Le Havre le 29 mars 2014 à 20 h au Palais des Sports de Dijon. Répondez aux trois questions figurant dans le bulletin ci-contre. Complétez lisiblement vos coordonnées et retournez-le avant le 15 février 2014 à l'adresse indiquée. ●

[*]Extrait du règlement du grand jeu « Au basket avec Orvitis, le 29 mars 2014 ». Le jeu est ouvert jusqu'au 15 février 2014. Seuls les locataires d'Orvitis peuvent y participer en retournant le bulletin-réponse original avant le 15 février 2014 - dernier jour d'arrivée des bulletins-réponses à Orvitis. La désignation des gagnants sera faite par tirage au sort parmi les bulletins recevables et comportant les 3 bonnes réponses. Seuls les gagnants seront informés des résultats avec la réception de leurs billets d'entrée.

Le règlement complet est déposé chez Maître COURTOIS, Huissier de justice, 2 boulevard Thiers, 21000 DIJON.

POUR PAYER SON LOYER, PASSER AU PRÉLÈVEMENT

Gratuit, le prélèvement automatique est le mode de paiement le plus simple et le plus sûr pour payer son loyer. Pas besoin d'enveloppe, ni de timbre, plus besoin de se soucier de la date... le montant du loyer est prélevé sur votre compte à la date que vous aurez choisie.

Deux étapes pour mettre en place le prélèvement SEPA

Tout d'abord, adressez à Orvitis un RIB portant les codes IBAN et BIC et en précisant impérativement votre n° de dossier de facturation (vous le retrouverez sur votre avis de paiement de loyer mensuel). Orvitis pré-remplit le formulaire de mandat de prélèvement SEPA et vous l'adresse. À réception de ce document, cochez la date de prélèvement souhaitée, signez-le et retournez-le à Orvitis à l'aide de l'enveloppe T.

Attention, tous les mois, veillez à ce que votre compte soit suffisamment approvisionné à la date de prélèvement. ●

NUMÉRO 11 // JANVIER 2014

Directeur de publication : Christophe Bérion

Rédaction : Nathalie Seguin

Conception et mise en page : Fuglane, Dijon

Impression : ICO, Dijon

Dépôt légal : janvier 2014

ISSN : 2111 - 3491

Office Public de l'Habitat de la Côte-d'Or
17, boulevard Voltaire - Dijon

Correspondance : Orvitis

BP 90104 - 21001 DIJON Cedex

0 810 021 000 - www.orvitis.fr

